

Gérer une situation de crise et/ou dramatique



LA CELLULE DE CRISE DE L'ÉTABLISSEMENT

à constituer à chaque début d'année

- Chef d'établissement _____
Numéro de portable : _____
- Personne déléguée _____
(en cas d'absence du CE)
Numéro de portable : _____
- Membres de la cellule
_____ numéro de portable : _____
_____ numéro de portable : _____
_____ numéro de portable : _____
_____ numéro de portable : _____
_____ numéro de portable : _____
_____ numéro de portable : _____



S'organiser pour rester joignable par téléphone à tout instant

QUI CONTACTER À LA DEC ?



1er Degré
Franck GRAVELEAU
06.70.38.64.40

En cas d'absence
Anne DUBÉ
Assistante de direction
02.51.47.83.22

2nd Degré
Dominique REMAUD
06.32.91.57.63

TRANSMETTRE LES INFORMATIONS SUR LES FAITS ET LA GESTION EN COURS

Vos réponses aux questions suivantes permettront d'optimiser l'intervention des services de la DEC



- Que s'est-il passé ?
- Quelles mesures ont déjà été prises ?
- Dans quelles circonstances ?
- Une cellule de crise est-elle déjà en place ?
- Qui est concerné ?
- Quels sont les besoins immédiats repérés ?

QUELLES SONT LES ÉTAPES À SUIVRE ?



ACCOMPAGNEMENT IMMÉDIAT

- 1ère évaluation de la gravité de la situation faite par la cellule d'accompagnement interne à la DEC.
- Accompagnement du chef d'établissement dans les mesures urgentes à prendre (prise en charge des élèves, gestion des personnels et information aux familles).
- Déplacement immédiat possible dans l'établissement par des personnels DEC.



ACCOMPAGNEMENT DANS LA DURÉE

- Un dispositif d'aide et de soutien peut être mis en place auprès des adultes de la communauté, des élèves et des familles :
- Pour des aides à 3 niveaux possibles : institutionnel, psychologique et pastoral.
 - Afin d'aider au bon positionnement éducatif, à la communication interne et externe, à la communication d'outils pédagogiques, éducatifs et pastoraux.
 - Pour soutenir les personnes et la communauté en mettant en place des espaces de parole, en portant attention aux personnes les plus fragiles, en proposant des temps d'intériorité et de prière.



SORTIE DE LA SITUATION DRAMATIQUE

Il est important de marquer la reprise de la vie ordinaire. Concrètement il s'agit :

- De marquer symboliquement avec la communauté la sortie de la crise.
- De faire le bilan avec les responsables sur le vécu professionnel et personnel dans la crise, au niveau individuel et collectif.

Le chef d'établissement sera attentif aux signes de mal être pouvant perdurer chez les élèves et/ou les adultes. Il reprendra contact avec les services de la DEC en cas de besoin.

QUELS SONT LES REPÈRES ?

Une situation de crise et/ou dramatique c'est une **déstabilisation passagère mais intense**, occasionnée par un événement brutal et imprévisible, affectant plusieurs personnes d'un établissement (élèves et/ou adultes) et pouvant entraîner des répercussions sérieuses et durables sur le comportement des personnes et des groupes.

Ce qui caractérise une situation dramatique, c'est donc **l'effet produit par un événement** sur les personnes et la communauté scolaire. En effet, cela peut générer :

- Une difficulté à réagir face à l'urgence de la situation
- Un traumatisme psychologique des personnes
- Une complexité de la gestion des conséquences de l'événement

Le caractère d'urgence ressenti peut être variable d'une situation à une autre, d'une personne à une autre... Il n'y a pas de relation directe entre la gravité de l'événement, le degré de crise provoquée, l'urgence ressentie ou non.

L'événement déclencheur peut être très divers : décès de jeunes ou d'adultes, accident scolaire ou de la circulation, incendie, intoxication, maltraitance, attentat, intrusion...

Le chef d'établissement a la responsabilité de la gestion de toute situation dramatique survenant dans son établissement. En cas d'absence, il est essentiel qu'une délégation ait été clairement établie envers un autre responsable.

La surcharge émotionnelle liée à l'événement grave peut entraîner des moments de stress aigu, des erreurs de jugement à court terme et un épuisement psychique à plus long terme, avec parfois des effets traumatiques différés.

Pour être efficace, le chef d'établissement doit penser à se protéger. Il est donc important de ne pas rester seul.